

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **22 (1886)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

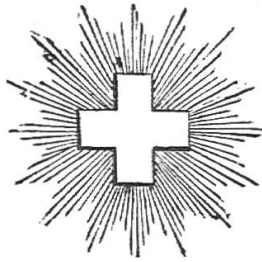
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

PORRENTRUUY

XXII^e Année.



15 JANVIER 1886.

N^o 2.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Instruction civique. — Pédagogie italienne. — Géographie : A propos de l'Atlas universel de Vivien de Saint-Martin. — Langue française : Locutions vicieuses et synonymie curieuse. — Nécrologie. — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Partie pratique : Français : Dictée. Abrégé de stéréométrie pratique. Leçon de choses.

INSTRUCTION CIVIQUE

A propos du cours élémentaire de M. Numa Droz, conseiller fédéral à l'usage des écoles primaires (1).

L'instruction civique faisait déjà partie du programme de l'instruction publique conçu au début du régime helvétique par l'esprit éminent qui dirigea, de 1798 à 1800, le ministère des arts, des sciences et des cultes, Albert Stapfer. Mais au cours des événements qui suivirent, cette idée, comme tant d'autres de cet initiateur hors ligne se vit abandonnée. Plus tard, en 1835, le Père Girard écrivait ces paroles remarquables : « L'instruction » civique est de rigueur dans les Etats loyalement populaires. » Mais pour que l'instruction civique prit la place que lui assignait le

(1) Lausanne, ch. z Lebet, éditeur, 1885, avec cette épigraphe empruntée à un discours de M. A. Daguët : *La démocratie sans les lumières est un fléau.* — Prix, 1 fr. 50.

noble moine dans les écoles populaires, il devait s'écouler encore plusieurs années. Et quand on y songea, l'enseignement du citoyen se réduisit et se trouve encore, même à l'heure qu'il est, dans plusieurs cantons, circonscrit à de sèches notions formant ce qu'on appelle la *Verfassungslehre*, ou l'étude de la Constitution cantonale et fédérale.

Ce n'est cependant pas de cette façon étroite et empirique pour ainsi dire, que l'enseignement destiné à former de jeunes citoyens fut compris par les écrivains de talent qui ont précédé M. Droz dans la rédaction d'ouvrages relatifs à l'instruction civique : Charles Monnard, François Gauthey et Louis Bornet.

Mais quelle que fût la valeur intrinsèque des livres de ces trois professeurs de la Suisse romande, il nous manquait un Manuel approprié aux circonstances actuelles et aux grands changements accomplis depuis la Constitution de 1848 et les révisions successives de cette loi fondamentale de la Confédération.

Or, ce manuel du citoyen, personne n'était plus qualifié pour en doter le pays que l'homme d'Etat, qui de la direction d'une modeste école de campagne, s'est élevé par son mérite au fauteuil de la présidence du Conseil fédéral et qui joint un rare talent d'exposition aux connaissances pédagogiques, politiques et administratives.

Aussi le manuel de M. Droz, publié chez Lebet, à Lausanne, en 1884, a-t-il été salué par les suffrages unanimes de la presse comme un guide précieux pour les instituteurs et les élèves des *Ecoles secondaires et moyennes*. En revanche les hommes du métier le trouvaient trop complet et trop volumineux pour des jeunes esprits auxquels manquent la culture et la maturité d'intelligence nécessaires à l'étude des questions relatives à l'organisation politique et aux principes sur lesquels elle repose.

L'École primaire réclamait donc un manuel spécial plus à la portée des élèves et c'est un travail de ce genre que leur donne aujourd'hui M. Droz dans le volume de moins de cent pages dont nous annonçons la publication. Simple, clair, concis, sans être aride, ce cours élémentaire est plus que suffisant pour initier la jeune génération à la connaissance de ses droits, de ses devoirs, et des institutions de la patrie Suisse. (1)

Comme cet ouvrage est destiné à avoir de nombreuses éditions, nous voudrions voir, pour plus d'exactitude, modifier le passage relatif au premier pacte de 1291, conclu entre Uri, Schwyz et la *partie inférieure de l'Unterwald* ; le haut ou vallée supérieure n'y adhéra que plus tard. La dénomination de loi ou lettre des *Femmes* pour désigner le code ou ordonnance militaire et politique de Sempach n'est pas non plus d'une rigoureuse exacti-

(1) En vente également chez Lebet au prix de 1 fr. 50.

tude et ne s'applique qu'à une partie du *Sempacherbrief* de 1393. Peut-on dire aussi d'une manière générale que les pays sujets de la Suisse réclamèrent l'intervention des armées françaises en 1798 ? Nous ne le pensons pas. Cette intervention était redoutée même des généreux citoyens qui réclamaient des améliorations, des réformes et qui jouèrent un rôle considérable sous le régime unitaire, Escher de la Linth, Albert Stapfer et le sénateur fribourgeois Léon Pettolaz.

En résumé, le livre de M. Numa Droz, qui n'est pas, comme on pourrait le penser, un simple abrégé du Manuel précédent, mais un travail neuf et vraiment élémentaire, est appelé à contribuer grandement à la connaissance de nos institutions au sein de la jeunesse studieuse des cantons français et allemands. Car une traduction allemande est annoncée et suivra de près l'édition française.

ALEXANDRE DAGUET.

PÉDAGOGIE ITALIENNE.

(Suite)

La pédagogie est la science de l'éducation humaine.
GIUSEPPE ALLIÉVO.

Puisque nous sommes à Rome, nous aurions tort de ne pas y saluer l'apparition de la *Nouvelle Revue* et que rédige un ancien collaborateur de notre journal, M. Francesco Veniali, inspecteur central au ministère de l'instruction publique, dont le premier numéro a paru en octobre. M. Veniali est un homme qui a bien mérité de son pays par ses écrits didactiques. Il y a quelques années, il rédigeait l'*Album des Enfants*, charmant et instructif recueil dont l'*Educateur* a été plus d'une fois tenté de donner à ses lecteurs la traduction d'un exercice oral de leçon de calcul intitulé : l'*Arithmétique de mes neveux* et qui fait pendant à l'*Arithmétique du grand papa*, de M. Jean Macé.

La *Rivista italiana* est une autre publication mensuelle qui sort des presses de M. Bertolero, de Turin, auquel on doit également l'impression d'une bibliothèque pédagogique internationale. M. Bertolero avait déjà publié, de M. Veniali, des études critiques sur les Ecoles normales de l'Italie.

Du premier numéro de la *Rivista*, le seul qui ait paru jusqu'ici, nous signalerons un curieux parallèle entre l'école élémentaire et l'université, considérées comme les deux centres de l'instruction publique, l'une présentant la culture intellectuelle sous la forme la plus simple et la plus rudimentaire, l'autre sous son jour le plus élevé. « Mais l'université, ajoute l'auteur de l'article » (M. Angiulli), ne réalisera son programme qu'à la condition d'une

» bonne école élémentaire. » Cela est bien : Mais M. Angiulli fait un peu trop bon marché de l'enseignement moyen qui relie les deux autres et sans lequel on arrivera mal préparé à l'école supérieure.

M. Angiulli veut encore que pour être vraiment utile, l'université n'ait pas en vue seulement le passé, mais le présent et l'avenir.

Examinant le rôle de l'Etat dans les Ecoles normales, un autre collaborateur de M. Veniali, le professeur de pédagogie à l'Université de Bologne, M. Pietro Siciliani, nous semble dans le vrai quand il prend un moyen terme entre le fonctionnarisme à outrance et la négation absolue du droit de l'Etat. Cependant où M. Siciliani se trompe, c'est quand il s'imagine qu'en Suisse, comme dans d'autres pays qu'il nomme, on a supprimé le ministère de l'instruction publique. Le savant professeur ignore que dans chaque canton suisse, il y a une direction ou département de l'instruction publique et qu'il n'y a jamais eu de ministère central ou fédéral de ce genre que de 1798 à 1803, où les cantons ou Etats souverains avaient, sous le souffle de la France, du Directoire, disparu pour faire place à de simples districts ou préfectures. On comprend ce qui l'a induit en erreur ; c'est le rejet de l'article qui instituait en Suisse un bureau fédéral relatif à l'instruction populaire.

La *Rivista* annonce des réformes importantes dans les Ecoles normales et l'instruction populaire dont nous entretiendrons nos lecteurs quand nous aurons vu en quoi elles consistent.

(A suivre.)

GÉOGRAPHIE,

A propos de l'Atlas universel de Vivien de Saint-Martin.

Jusque dans ces derniers temps, la France était pauvre en bonnes cartes et en cartographes sérieux. Aussi Taxile Delord, l'auteur de l'*Histoire du Second Empire*, pour expliquer les positions autour de Metz et de Sedan, reproduisait-il dans son 6^me volume, à la fois si patriotique et si anti-prussien, des cartes allemandes, sans même se donner la peine d'en traduire la légende. Ce seul fait en dit plus qu'un long chapitre d'histoire.

L'année terrible, si fatale à la France, eut cependant son bon côté ; elle fit rentrer la nation en elle-même et l'engagea à chercher les causes de sa faiblesse.

On répéta sur tous les tons que la France avait été vaincue parce que ses officiers ignoraient la géographie. Les désastres qui amenèrent la chute du second Empire, eurent donc naturellement pour résultat un engouement presque aveugle pour tout ce qui touche à la géographie, et le mot d'ordre dans toute la France fut : « Vulgariser la géographie, le meilleur moyen du relèvement

national. » Et les géographes, armés de systèmes plus ou moins heureux « pour s'improviser géographes » sortirent de terre comme des champignons. Cette phrase creuse de M. Desjardins « improviser des géographes » caractérise bien ce mouvement juvénile et irréfléchi qui s'était emparé de certains esprits qui croyaient apprendre la géographie comme on apprend à danser. Mais de ce chaos de systèmes, de ce fatras pédantesque d'annonces ronflantes et vides de sens, nous voyons, petit à petit, se dégager trois nobles figures qui dominent de cent coudées les faiseurs qui prétendent « s'improviser géographes ». Ces trois hommes d'élite ont compris que la géographie est une science presque aussi exacte que la géométrie, et que par conséquent elle ne s'improvise pas.

De ces trois génies de la géographie moderne en France, MM. Elisée Reclus, E. Levasseur, et Vivien de Saint-Martin, le dernier seul est à la fois géographe et cartographe dans le sens le plus étendu du terme.

L'œuvre colossale de M. Elisée Reclus est une précieuse mine pour les érudits et les gens du monde avides de renseignements sur l'ethnographie et la géographie physique de notre globe ; les travaux de M. E. Levasseur, sous une forme plus modeste, ont une portée plus considérable, car ils s'adressent à la jeunesse des écoles primaires et moyennes, pendant que les savantes études de M. Vivien de Saint-Martin sont écrites pour des spécialistes. On pourrait caractériser les trois pères de la géographie, en France, de la manière suivante :

M. Elisée Reclus, par ses vues étendues et ses descriptions magistrales, inspire l'amour de la géographie aux personnes d'âge mûr, aux parents ; M. E. Levasseur initie la jeunesse studieuse à cette science si nouvelle, et M. Vivien de Saint-Martin, dont les nombreux écrits sont destinés à l'enseignement supérieur et spécial, couronne cette œuvre nationale en dotant les pays de langue française d'une collection de cartes qui, d'après les quelques feuilles qui ont été envoyées au rédacteur en chef de l'*Educateur*, (1) ne cédera en rien aux meilleurs atlas allemands.

Malheureusement cette publication marche avec une lenteur désespérante et, chose regrettable, quand l'atlas sera achevé, les premières cartes, gravées en 1876, ne seront plus à la hauteur de la science pendant que les dernières ne laisseront rien à désirer. L'ensemble sera donc un peu disparate. Un autre défaut de cet atlas c'est d'être d'une cherté excessive ; les riches seuls pourront se le procurer. Lorsque les planches seront gravées, si l'éditeur ne les complète pas, et s'il ne fait pas une édition populaire, abordable à la jeunesse studieuse, on peut prévoir avec certitude que l'Atlas universel restera une œuvre, nous ne dirons pas manquée, bien loin de là, mais un simple objet de luxe, destiné à parader dans

(1) Nous espérons de la libéralité de la maison Hachette qu'elle nous en continuera l'envoi.
(Note de M. Daguet).

les grands salons comme un beau vase japonais qu'on regarde de temps à autre, qu'on montre avec orgueil à ses amis, mais qui véritablement ne sert à rien. Il ne faut pas oublier — et ceci est un point essentiel — que l'Atlas même le plus parfait n'est qu'une œuvre d'utilité secondaire s'il n'est abordable qu'aux grosses bourses. L'Allemagne, la terre classique par excellence de la géographie, a depuis longtemps reconnu cette vérité. On y peut acheter les Atlas les plus nouveaux et les plus célèbres aux prix réduits suivants (1). Le grand Atlas de Stieler, en 90 cartes, pour 32 marks ou 40 francs ! L'Atlas de Kiepert, le plus grand de la terre, en 144 feuilles, pour 30 marks, ou fr. 37. 50 !! Quant aux meilleurs atlas élémentaires, en 24 ou 32 feuilles, tels que ceux de André Putzger, Debes, Handtke, Kiepert, Lange, Perthes, Sydow, etc., leurs prix varient de 1 fr. 12 à 5 fr. 90 !

Le besoin d'un bon atlas peu coûteux se faisant vivement sentir en France, la maison Hachette et C^{ie}, à Paris, a voulu suivre l'exemple de l'Allemagne. Elle a fait exécuter en 1882 une espèce de traduction libre de l'Atlas de Richard Andrée, publié à Bielefeld en 1880. Mais la « réunion de géographes, de professeurs et de spécialistes » chargée de ce travail a eu la malencontreuse idée d'éliminer de cette collection de cartes, précisément ce qui en faisait la grande valeur, ou mieux encore un atlas unique en son genre. Ce chef d'œuvre de cartographie comprenant 86 cartes et 98 pages de texte explicatif, coûtant seulement 20 marks ou 25 fr., a été réduit dans l'édition française à 54 cartes, le texte explicatif a disparu et cette ombre de l'atlas de Richard Andrée, intitulée « Atlas Manuel » coûte cependant, à Paris, 32 francs !

Par une préoccupation malheureuse, les « spécialistes » chargés de cette révision ont retranché justement les cartes qui offrent le plus d'intérêt, savoir : les cartes des races humaines, des langues, des religions, de la faune et de la végétation du globe et celle plus importante encore des courants maritimes, des grandes lignes de navigation à vapeur et des télégraphes, tant aériens que sous-marins.

Le texte si clair qui, sous forme de tableaux d'une simplicité et d'une précision frappantes, faisait voir l'état du commerce, de l'industrie, de l'armée, de la marine, de l'instruction, des religions et des langues de tous les pays civilisés, a été également mis de côté. Il ne reste plus qu'un squelette sans vie.

Cette élimination prouve que les traducteurs n'ont pas été à la hauteur de leur tâche ; ils n'ont pas vu ce que cette œuvre renfermait de nouveau, ni la révolution qu'elle est destinée à opérer dans l'enseignement de la géographie. Comme tous les cartographes du passé, ces « spécialistes » ne présentent à l'acheteur qu'une série de 54 cartes couvertes de mers, de montagnes, de rivières, de villes, le tout entouré de courbes célestes capricieuses

(1) Librairie Rudolphi. Adolfsbrucke, 1, à Hambourg.

que la politique a tracées autour des différents Etats. Donc, rien de nouveau dans le domaine de la cartographie.

Pour être juste, il faut reconnaître que si les « spécialistes » chargés de ce remaniement ont eu l'heureuse idée de compléter « l'Atlas Manuel » par quelques cartes de la France, de l'Algérie, de l'ouest de la Russie et du Caucase, ils ont aussi eu le tort de retrancher les cartes détaillées de l'Allemagne et de l'Autriche, les pays les plus importants du centre de l'Europe, qu'il importe de connaître à fond. Ce reproche s'adresse également aux auteurs des petits atlas allemands, qui se bornent, en général, à donner de la France, de l'Angleterre et de l'Italie, des caricatures plutôt que des cartes. Au point de vue pédagogique ce procédé est mauvais, il habitue les enfants à n'éprouver que du dédain pour les pays si mal représentés. La raison nous dit que dans un Atlas bien coordonné les pays doivent être traités d'après leur valeur réelle et non d'après nos sympathies et nos antipathies ; la vraie science ne s'arrête pas à ces questions de clocher.

THÉOPHILE ZOBRIST.

LANGUE FRANÇAISE

Locutions vicieuses et synonymie curieuse.

(1^{re} série)

La chasse aux locutions vicieuses n'occupe guère les hommes d'école puisqu'ils les employent eux-même, entraînés qu'il sont par l'habitude de les entendre. Les combattre trop ouvertement les exposerait d'ailleurs à passer pour pédants et désagréables. D'autre part, comme maîtres de langue et chargés, comme tels, de former l'enfant à parler, à écrire correctement, un magister doit cependant travailler au perfectionnement, et le mauvais français est plus à craindre pour le progrès que le patois auquel les Fri-bourgeois ont déclaré une guerre qui achèverait de tuer ce qu'il y a de meilleur dans ce peuple, la bonhomie, sans profit réel pour la langue.

Parmi les locutions les plus vicieuses dans certaines contrées, nous rangeons d'abord les mots *on* et *enfin* employés à tout propos, le premier pour dire *nous*, le second pour ne rien dire. Exemples : — Où avez-vous été hier, votre sœur et vous. — *On* a été à la gare. *On* avait des visites. *On* a été gai, je vous en réponds. — Racontez le combat de Sempach. — Les Autrichiens *enfin* ont été battus. Ne serait-ce pas plutôt le cas de dire ont été battus *en gros*.

Le mot *fortuné* pour dire un homme riche, se glisse jusque dans les romans des auteurs les plus populaires. *Fortuné* cependant signifie heureux et non aisé, riche, ou opulent.

Un *rendu-compte* pour un *compte-rendu* passe aux yeux de certaines personnes pour une locution des plus élégantes. Il en est de même d'une séance *bien revêtue* (prononcez comme s'il y avait un accent aigu) pour dire une séance nombreuse. On a beau faire la guerre à ces façons de parler et d'écrire, elles font le charme de ceux qui les cultivent et ont même failli se naturaliser chez les voisins tant elles ont de grâce naturelle.

Un homme *conséquent*, une somme *conséquente*, une affaire *conséquente*, pour dire un homme important, une somme considérable, une affaire grave, sont des locutions familières même à ceux qui devraient savoir qu'une personne *conséquente* est celle qui a de la suite dans les idées, de l'esprit de conduite, de la logique enfin. Ici le mot *enfin* est employé comme il doit l'être.

J'ai cru aller vous voir, pour dire qu'on a rendu visite à quelqu'un sans le trouver, est une autre bizarrerie du langage de nos contrées franco-suisse.

Il est de braves gens qui pensent faire preuve d'une extrême politesse en disant : Monsieur et *sa dame* ou bien encore Monsieur et son *épouse*. Style d'épicier dans les deux cas. Pipelet parlait ainsi : Un professeur en titre s'étant permis cette expression dans une conférence, il y eut un mouvement dans l'assistance féminine, qui n'était pas dicté par l'admiration de ce langage choisi.

Un adjectif odieux qu'on entend parfois sortir de la bouche d'hommes très cultivés et de belles parleuses qui les singent, c'est celui de *frappamment*. On dira par exemple qu'un fils ressemble *frappamment* à son père. Malheureusement, aucun dictionnaire n'a cru devoir enregistrer ce bel adjectif. Il aurait cependant plus de droit à l'existence que le mot *talentueux* dont commencent à se servir les amateurs de la langue verte, sans doute pour rimer avec le vocable *torrentueux* d'Alexandre Dumas ; voir ses *Impressions de voyage en Suisse* où il emploie ce pittoresque qualificatif et dit : la *torrentueuse* Sarine, en parlant de la rivière qui baigne la ville célèbre par ses ponts, ses tours, ses orgues, ses petits pâtés, ses Jésuites et leur *grand ami*, le Père Girard.

Une demoiselle allemande, en séjour dans une ville de la Suisse romande, disait un jour à un professeur : « Monsieur, je suis sûre que vous ne savez pas la différence qu'il y a entre un soufflet et une gifle. J'ai posé cette question à plusieurs Français très instruits qui n'ont pu la résoudre. »

— Il paraît, mademoiselle, répondit le professeur, que vous savez maintenant à quoi vous en tenir sur cette grave question et je vous prie de me faire part de votre découverte.

— Eh bien, monsieur, un soufflet se donne du plat de la main et une gifle du revers.

— Pourrais-je savoir quel est l'auteur de cette découverte ?

— Monsieur, c'est un savant très profond qui m'a enseigné le français dans ma ville natale aux bords du Rhin. — Je sais, Mademoiselle, que certains étrangers se piquent de savoir notre langue

mieux que nous-mêmes. Mais que de fois ces prétendus savants font fausse route. Votre savant en est la preuve, car s'il avait consulté le moindre dictionnaire il aurait vu que les mots de *soufflet* et de *gifle* ne diffèrent qu'en ce que le second est un terme du langage familier, tandis que le premier est du langage sérieux et peut être employé dans le style élevé, même dans la tragédie, témoin ces vers de Corneille dans le Cid :

Don Diègue : Rodrigue, viens me venger.

Don Rodrigue : De quoi ?

Don Diègue : D'un affront si cruel qu'à l'honneur de tous deux il porte un coup mortel.
D'un soufflet.

Dans le dictionnaire de Littré, où votre savant aurait pu se renseigner, avant de faire une distinction à laquelle personne n'a sûrement jamais songé dans les pays de langue française, il aurait trouvé un autre mot encore pour indiquer la même manière de frapper, c'est le mot de *mornifle*. Vous ferez bien de le lui faire connaître. Ce sera probablement l'occasion d'une nouvelle et originale théorie très appréciable aux yeux des professeurs et amis de la langue française qui aiment à rire.

NÉCROLOGIE

DESSERT — CORTHÉSY

Le corps enseignant neuchâtelois a perdu un maître émérite en M. Dessert, instituteur à la Chaux-de-Fonds.

Originaire de Montbéliard, M. Dessert dirigeait depuis trente-trois ans une des classes primaires de la ville qui a donné naissance à Léopold Robert. Il joignait à cet enseignement celui de l'écriture, à l'Ecole industrielle.

Quelques jours avant son décès, que l'on ne prévoyait pas si prompt, les élèves de M. Dessert, au nombre de 80, se réunissaient pour lui offrir une marque de leur reconnaissance et de leur sympathie.

M. Edouard Clerc, directeur d'école à la Chaux-de-Fonds, s'est rendu l'interprète de la douleur publique et a prononcé, sur la tombe du défunt, d'émouvantes paroles.

Peu de temps après le décès de M. Dessert, s'éteignait à la Chaux-de-Fonds un autre instituteur de regrettable mémoire, M. Evard. Il n'avait que treize ans d'enseignement, mais ce temps avait suffi pour le faire apprécier. M. Edouard Clerc, directeur des écoles primaires, s'est fait également l'interprète des sentiments du corps enseignant et du public, sur la tombe du défunt.

Le canton de Vaud avait, quelques jours auparavant, à déplorer la fin d'un maître également très aimé et très estimé, M. Corthésy,

de Bex. Nous attendons une correspondance vaudoise qui nous donnera, nous l'espérons, quelques détails sur la carrière consciencieusement et noblement parcourue de cet homme d'école, si regretté de la population et du corps enseignant, qui se pressaient à son convoi funèbre.

BIBLIOGRAPHIE

Goethe et la Littérature française, par M. CAUMONT, maître principal à Francfort-sur-le-Mein, publié dans le programme du Gymnase de cette ville, chez Mahlan et Waldschmidt. — 37 pages in-4°, 1885

Cette dissertation très intéressante et généralement bien écrite, nous montre Goethe, le Coryphée de la littérature germanique, au commencement de ce siècle tout comme à la fin du précédent, vouant une attention soutenue à la littérature française, qu'il aimait et connaissait fort bien. Il admirait surtout Molière et vécut assez pour goûter les premières productions lyriques de Victor Hugo, qui lui paraissait aussi distingué que Lamartine et *Casimir Delavigne*, placé alors plus haut qu'il ne l'est aujourd'hui, aux yeux de la critique. « Je comparerais volontiers V. Hugo à Manzoni, le grand romancier et poète de l'Italie, » disait Goethe.

Nous regrettons que le cadre de notre feuille ne nous permette pas de nous étendre davantage sur l'écrit de M. Caumont, dans lequel nous avons, je crois, le plaisir de saluer un compatriote suisse du canton de Neuchâtel (1).

Les influences françaises dans les écrits de Schiller (Die französischen Einflüsse bei Schiller), par M. le Dr SCHANZENBACH, professeur au gymnase de Stuttgart (dans le programme de cette institution), chez Liebich. in-4°, 50 pages, 1885.

Cette dissertation, pour le sujet, forme comme le pendant de la précédente. Mais il se distingue par une étude encore plus savante et plus originale. Car, ainsi que le fait remarquer le docte Wurtembergeois, l'influence des lectures françaises sur Schiller n'avait fait jusqu'à présent l'objet d'aucun travail historique suivi.

L'influence de la littérature française sur Schiller commence avec Rousseau. Montesquieu, Diderot, Regnard, Rétif de la Bre-

(1) Voici quelques phrases peu françaises et qui font contraste avec le ton général de cet écrit :

Goethe continua de *rechercher les occasions de cultiver le français*.
Les idées que, à la même époque, Lessing *promulguait*... Les idées dont s'était nourrie son enfance, et *celles plus avancées*... — C'est du français comme l'écrivait Goethe lui-même.

tonne lui-même (ce Rousseau du ruisseau, comme on l'a appelé), ne sont pas restés non plus sans action sur le célèbre dramaturge et poète.

On connaît les relations de Schiller avec Madame de Staël, dans laquelle le grand poète allemand trouvait une nature plus profonde que poétique et plus de sentiment que de philosophie. « Madame de Staël, disait Schiller, m'a confirmé dans mon patriotisme allemand, tout en me faisant sentir très vivement les nombreux avantages de sa nation sur la nôtre. » Nous remercions M. Schanzenbach de l'envoi de son remarquable travail.

CHRONIQUE SCOLAIRE

TESSIN. — *L'Educatore della Svizzera italiana* qui, par parenthèse, en est à sa 22^e année, rend un tribut d'éloges bien mérité à M. Guscetti, ancien conseiller d'Etat de son canton, et dont Franscini, celui qu'on nomme le père de l'éducation dans le Tessin, a dit qu'il avait rendu d'excellents services à la sainte cause de l'éducation (dans le journal de Berne intitulé *la Palestre* ou *Gymnastique*, le 25 août 1884).

Nous ne pouvons que confirmer ce témoignage, ayant vu M. Guscetti à l'œuvre et travaillant à s'informer, dans nos cantons français, des meilleurs moyens d'éducation, auprès de tous ceux qui s'en occupaient avec suite et amour à l'époque où M. Guscetti dirigeait l'instruction publique de la Suisse italienne.

PARTIE PRATIQUE.

FRANÇAIS

Dictée. — *L'île d'Yap.*

I.

L'île d'Yap, hier ignorée, mais dont le nom est aujourd'hui dans toutes les bouches, est la plus occidentale et la plus grande des îles Carolines.

Les Carolines, situées entre le 6° et le 21° de latitude nord, et les 135° et 160° de longitude est (1), forment l'un des grands archipels de l'Océan Pacifique. Elles sont divisées en trois agglomérations principales et bien distinctes : celle de l'ouest, avec cinq îles ; celle du centre, avec vingt-cinq îles ; celle de l'est, avec huit. Il

(1) Méridien de Paris.

est bien entendu que les flots sont passés sous silence, car, suivant les géographes, l'archipel comprend quarante-huit groupes, formés de cinq cents îles, ayant une surface totale de quarante-cinq mille lieues carrées.

C'est un navigateur portugais, Diego de Roche, qui, le premier, en 1525, parle des Carolines. Il les nomme îles de Sequeira. D'autres marins les visitèrent dans le courant du seizième siècle. En 1686, un navigateur espagnol, Francisco Lescano, découvrit dans ces parages une grande île (on n'est pas certain que ce soit Yap), à laquelle il donna, en l'honneur de Charles II, alors roi d'Espagne, le nom de Caroline, qui s'applique aujourd'hui à tout l'archipel sus-dénoté. Depuis lors jusqu'à nos jours, les navires européens y abordèrent fréquemment.

II.

L'île d'Yap doit son origine à un soulèvement du sol sous-marin. Elle est entourée, comme Ceylan, de récifs de corail, dont la désagrégation continuelle agrandit sans cesse la superficie, qui est de cent cinquante kilomètres carrés.

La température moyenne y est très élevée : le maximum est ordinairement de 29° à 30° ; le minimum, de 23° à 25°.

Pendant la mousson de nord-est, qui se fait sentir de septembre à octobre, il passe sur Yap de fréquentes bourrasques. Il ne pleut pas beaucoup, mais les vents sont violents. En juin, mousson du sud-ouest, période de grandes pluies, qui ne finissent qu'à la fin d'août. C'est le moment des fortes tempêtes. Durant les autres mois, le climat est excellent et le ciel peu couvert. Pas de foudre, pas de tonnerre ; parfois quelques tremblements de terre d'une courte durée.

Yap est entourée comme d'une ceinture de cocotiers, ayant un kilomètre de largeur. On en tire la noix de coco, qui sert à la nourriture des habitants et des porcs, ces derniers très nombreux.

Ces animaux et les chèvres qu'on y voit ont été importés.

Les uniques produits qui s'exportent sont les noix de coco, connues dans le commerce sous le nom de *coprah* ; on en fait de l'huile pour savon.

Ce qu'il y a d'extraordinaire à Yap, comme dans tout l'archipel, c'est qu'on n'y cultive aucune céréale. On n'a jamais pu y acclimater le riz. Et cependant il s'y trouve d'excellentes terres noires, où poussent avec vigueur les cocotiers, les bananiers, la canne à sucre, l'igname, la patate douce, l'ananas et l'arbre à pain ou le *rima*.

La faune y est réduite à sa plus simple expression. Sauf le rat, il n'y a pas un seul quadrupède. On y trouve une grande variété de tourterelles, comme aux Philippines, puis la roussette, l'iguane, le lézard, et une infinité de tortues, depuis la tortue à carapace verte, que l'on mange, jusqu'à celle qui donne l'écaille ambrée ou brune.

III.

Les insulaires d'Yap ne sont pas plus de mille deux cents. On suppose que les Carolins appartiennent à la race malaise. — La chevelure de quelques-uns est lisse, ondulée ; chez d'autres, elle est frisée, d'un noir mat, longue et abondante. En général, peu de barbe. Le front est élevé et légèrement incliné en avant. Les pommettes des joues sont très peu saillantes et la figure est aussi large que longue. La bouche est grande, les lèvres grosses, les yeux grands et noirs, le nez peu marqué et point écrasé, les dents teintes en noir. Hommes et femmes sont tatoués, et ces tatouages sont d'une rare régularité.

Le Carolin a la réputation d'être hâbleur, indolent, menteur et cruel.

Il sait construire sa maison, cultiver son champ, récolter la noix de coco et la sécher pour l'exportation. C'est lui qui confectionne ses filets de pêche et qui réduit en poudre, afin d'y trouver la chaux dont il a besoin pour donner de la saveur au bétel, les madrépores et les coquillages. Il sait encore fabriquer la petite hache qui lui est indispensable pour ses travaux des champs.

Chaque village a son chef, qui a droit de vie ou de mort sur ses administrés. Le vol et l'assassinat sont punis, par la reine, de la pendaison. Le bourreau remplit son office par goût, en amateur. Parfois il arrive que les parents de la victime réclament la faveur de pendre le coupable.

L'île d'Yap n'a pas moins de quatre-vingts chefs. Sept d'entre eux sont puissants, mais le rang et les prérogatives sont les mêmes pour tous.

On y rencontre deux castes, l'une libre, l'autre esclave. Celle-ci est fournie par les prisonniers faits à la guerre ; c'est d'île à île qu'elle se fait. Les fils d'esclaves ne deviennent jamais libres. On les reconnaît à ce qu'ils ne portent pas de peigne dans leurs cheveux.

Les Européens établis à Yap ont pour domestiques des Carolins qu'ils paient de quinze à vingt-cinq francs par mois. Les femmes refusent de servir. Les domestiques indigènes acceptent bien pour paiement de leur salaire la monnaie anglaise, mais le Carolin indépendant n'en veut pas. Sa monnaie, à lui, consiste en pierres circulaires trouées au centre, et dont le diamètre varie de vingt centimètres à un mètre. Avec cette pierre qui est très dure et qui vient des îles Ealaos, où, là aussi elle sert de monnaie, les Carolins paient leur tribut aux roitelets de leur village ; avec elles, ils achètent des terres pour ensemençer.

Il n'y a pas de poids et mesures européens ; ceux qui servent pour la vente du coprah consistent simplement en paniers ronds ou boisseaux d'une même grandeur. Il n'y a pas de commerce intérieur ; chaque famille a ses cocotiers et ses cultures, dont elle vit.

Le commerce d'exportation et d'importation est fait par quatre

maisons européennes, dont deux allemandes, une anglaise, une irlandaise, et une cinquième des Etats-Unis.

(D'après la *Gazette de Lausanne*.)

REMARQUES PARTICULIÈRES. — *Amateur*, a pour féminin *amatrice* ; — *indigère* vient de *indi*, *endu*, = à l'intérieur, et *gèna* = né, (dans le pays, originaire) ; *indigénal*, *indigénéité* ; — *insulaire*, du latin *insularis*, de *insula* = île ; *insularité*, *insulé* ; *exportation*, de *ex* = hors, et *portare*, porter, terme de commerce ; *exporté*, *exporteur*, *exportateur* *exporter*, — *importation*, de *in* = dans, *en*, et *portare*, terme de commerce ; *importer*, *importable*, *importé*, *importateur* ; — *importer*, être important : il n'est d'usage qu'à l'infinif et aux 3^{es} personnes ; *importance*, *important* ; — les mots latins *maximum*, *minimum*, font au pluriel (des) *maxima*, *minima*, dans les formules de physique, de mathématiques etc., mais les grammairiens écrivent des *maximums*, des *minimums* ; *minimis*, *minime*, *minimité*, *minimant* ; *minimá*, terme de droit, appel à *minimá* (*adpœna*) ; *maximis*, *maximant*, *maximer*.

Que désignent les mots suivants : bétel, archipel, corail, mousson, coprah, madrépore, patate, bananier, igname, ananas, faune, iguane, roitelet, roussette, bourrasque, arrhize, arriser, arrisé, ethnographie, homonyme, synonyme, récif ?

Quelles sont les acceptions des mots suivants : période, latitude, longitude, agglomération, navigateur, marin, parages, désagrégation, rare, hâbleur, office, administré, mat, mille ?

Donnez les homonymes de : riz, canne, hache, tribut, mille, ammiards, mat, rat.

Synonymes des mots suivants, et indiquez en quoi ils diffèrent quant au sens : navire, agrandir, acclimater, hâbleur, arracher, natif, salaire, nation, naturalisation, inhibition, attention.

RÈGLES D'ACCORD, DE CONCORDANCE ET DE CONSTRUCTION, d'après la dictée. — 1. Participe passé adjectif. 2. Participe passé avec *être*. 3. Accord du verbe. 4. Nombre des noms de nombre. 5. *Vingt, cent, mille*. Inversions. Phrase composée, période.

QUESTIONS DE GÉOGRAPHIE. — Colonies. Principales nations qui en possèdent. Avantages des colonies ; leurs dangers. A quelle partie du monde on peut rattacher les Carolines. Principaux archipels du Pacifique. Ensuite de quoi ces îles prendront-elle de l'importance ? Rappeler l'incident qui a failli amener un *casus belli* entre l'Allemagne et l'Espagne.

AIMÉ ROBADEY.

ABRÉGÉ DE STÉRÉOMÉTRIE PRATIQUE

Par E. MEYER.

(Suite)

Appliquons maintenant la formule précédente au calcul des volumes des polyèdres et des corps de rotation que l'on rencontre le plus fréquemment dans la pratique.

1. *Le prisme*. Dans le prisme, la section moyenne est égale à chacune des bases parallèles ; il suffira donc de remplacer dans la formule générale *M* par *B* et *b* aussi par *B* et il vient :

$$V = \frac{H}{3} \left(\frac{B + B}{2} + 2B \right)$$

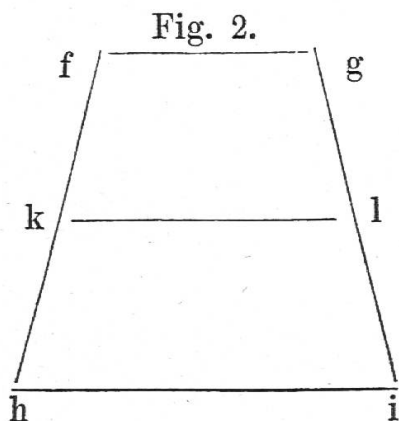
ou $V = B H$.

2. *La pyramide.* Dans la pyramide, la base b est un point $= 0$ et la base moyenne est un polygone semblable à la base B . Or, deux polygones semblables sont entre eux comme les carrés de deux côtés homologues et dans la pyramide ces côtés sont entre eux comme les segments qu'ils déterminent sur une arête latérale, c'est-à-dire comme $1 : 2$. On aura par conséquent

$$M : B = 1^2 : 2^2 ; \text{ d'où } M = \frac{B}{4}$$

En substituant ces valeurs dans la formule générale, il vient,

$$V = \frac{H}{3} \left(\frac{B + 0}{2} + \frac{2B}{4} \right) = \frac{B H}{3}$$



3. *Le tronc de pyramide.* Dans ce polyèdre, les trois bases sont des polygones semblables et les faces latérales sont des trapèzes.

Soient $f g h i$ un de ces trapèzes et $k l$ sa base moyenne ; on aura $k l = \frac{f g + h i}{2}$. En vertu du théorème précité, nous obtenons successivement :

$$B : M = \overline{h i}^2 : \overline{k l}^2$$

$$\text{et } b : M = \overline{f g}^2 : \overline{k l}^2$$

$$\text{ou bien } B : M = \overline{h i}^2 : \left[\frac{f g + h i}{2} \right]^2$$

$$\text{et } b : M = \overline{f g}^2 : \left[\frac{f g + h i}{2} \right]^2$$

$$\text{ou encore } \sqrt{B} : \sqrt{M} = h i : \frac{f g + h i}{2}$$

$$\text{et } \sqrt{b} : \sqrt{M} = f g : \frac{f g + h i}{2}$$

d'où en additionnant,

$$\frac{\sqrt{B} + \sqrt{b}}{\sqrt{M}} = \frac{h i + f g}{\frac{f g + h i}{2}} = \frac{2}{1}$$

$$\text{donc } 2 \sqrt{M} = \sqrt{B} + \sqrt{b}$$

et en élevant au carré,

$$4 M = B + b + 2 \sqrt{B b}$$

$$\text{par conséquent, } 2 M = \frac{B + b}{2} + \sqrt{B b}$$

En substituant cette valeur dans la formule générale, il vient :

$$V = \frac{H}{3} \left[\frac{B + b}{2} + \frac{B + b}{2} + \sqrt{B b} \right]$$

$$\text{et enfin } V = \frac{H}{3} \left[B + b + \sqrt{B b} \right]$$

(A suivre.)

LEÇON DE CHOSES

L'air.

Le maître. — Nous allons étudier l'air. Que savez-vous en dire ?

L'élève. — L'air est le gaz que nous respirons.

M. — Au moyen de quels organes respirons-nous l'air ?

E. — C'est au moyen des poumons.

M. — Tous les animaux respirent-ils par des poumons ?

E. — Non. Nous savons que ceux qui vivent dans l'eau ne peuvent respirer comme nous.

M. — En effet ; les poissons ont un appareil respiratoire autre que le nôtre : ils respirent par des *branchies*, comme certains insectes respirent par des sortes de sacs, nommés *trachées*. Et les plantes n'ont-elles pas besoins d'air pour vivre ?

E. — On m'a souvent dit qu'une plante privée d'air périssait ; mais on ne m'a pas dit pourquoi.

M. — C'est que les plantes vivent puisqu'elles croissent et qu'elles meurent et que l'air est indispensable à toute vie. Il faut que ce gaz se renouvelle constamment dans les organes et les tissus des animaux et des plantes pour qu'ils ne meurent pas.

E. — Mais dans l'eau il n'y a point d'air et les plantes n'ont point de poumons pour respirer.

M. — C'est là une grave erreur ; l'eau contient de l'air en dissolution, comme de l'eau salée contient du sel dissous, et c'est cet air renfermé dans l'eau que respirent les poissons par le moyen d'appareils spéciaux, impropres à respirer l'air libre.

E. — Je comprends ; c'est le motif pour lequel un poisson retiré de l'eau, périt, comme un homme tombé dans la rivière, se noie.

M. — Parfaitement. Nos poumons ne sont pas plus faits pour respirer l'air dissous que les branchies ne sont faites pour respirer l'air libre. Quant aux plantes, c'est au moyen de leurs feuilles qu'elles respirent. — Nous continuerons l'étude de l'air dans une prochaine leçon, et vous rédigerez ce que nous en avons dit aujourd'hui.

(A suivre).

Aug^{te} JAQUET.

MISE AU CONCOURS

Pour le *printemps prochain*, la place de *professeur de langue française* à l'école secondaire des filles de la ville de Berne. 27 heures de leçons par semaine. Appointements: Fr. 4,200. — Les aspirants à cette place sont priés d'envoyer leurs offres, accompagnées de certificats et autres documents, au président de la Commission de l'Ecole secondaire des filles M. le pasteur JULES THELLUNG, à Berne.

Terme : 31 janvier 1886.

Berne, le 28 décembre 1885.

(H-102-X)

1 La Commission de l'Ecole secondaire des filles de la ville de Berne.

CHANGE

S. SCHIBLER, instituteur à OLTEN, désire placer sa fille âgée de 15 ans chez un de ses collègues de la Suisse française. Il prendrait en échange une jeune fille du même âge, désirant apprendre l'allemand. (H-5169-J)

Entrée au 1^{er} mai. 2-2

Imprimerie V. MICHEL

PORRENTRUUY

Fournitures scolaires

CARTES

de la

Suisse, de l'Europe & Mappemonde

BALE Gebrüder **HUG** **BALE**
Rue Franche Rue Franche

La plus forte maison en Suisse

Abonnement de **MUSIQUE**, plus de 100,000 numéros

Port postal réduit pour toute la Suisse

VIOLONS

et tous les instruments
à cordes.

PIANOS

Flûtes, Cornets

et tous les instruments
à vent.

VENTE A TERMES

ACCESSOIRES POUR TOUS LES INSTRUMENTS. CORDES

ORGUES - HARMONIUMS

Représentants généraux des **orgues américaines** d'Estey, des **orgues Trayser** et des premières **fabriques de pianos** de la **France** et de l'**Allemagne**.

Maisons à **Bâle, Zurich, Lucerne, St-Gall, Strasbourg.**

Dépôts de pianos et d'orgues à **Lausanne**, chez M. E.-R. Spiess; à **Mulhouse**, chez M. Ed. Goetz. — Correspondant à **Berthoud**: M^{me} Muralt.

6-4-60

La maison de Bâle est spécialement organisée pour servir la Suisse romande.

Conditions très avantageuses pour **professeurs de musique instituteurs, écoles, communes, sociétés, pensionnats, etc.**

POUR
INSERTIONS

DANS TOUS LES

JOURNAUX

du **CANTON**, de **la SUISSE** et de **L'ETRANGER**

S'adresser à l'agence de publicité

HAASENSTEIN & VOGLER

GENÈVE

LAUSANNE, NEUCHÂTEL, FRIBOURG, ST-IMIER
BALE, BERNE, ZURICH

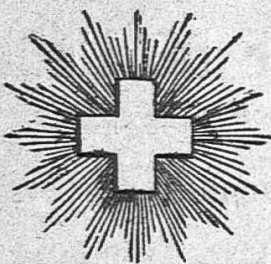
etc., etc., etc.

XII^e ANNÉE

PORRENTROY

N^o 3.

1^{er} Février 1886.



PRIX D'ABONNEMENT

PRIX DES ANNONCES

Pour la Suisse 5 fr. par an.
Pour l'Etranger 6 fr. »

La ligne 25 centimes
ou son espace. »

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

RÉDACTION

M. le D^r **A. DAGUET**, professeur à l'Académie de Neuchâtel, *rédacteur en chef*.

MM. **A. Jaquet** et **F. Allemant**, *rédacteurs pour la partie pratique*.

L'Éducateur annonce tout ouvrage dont il lui est adressé deux exemplaires. La rédaction en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Adresser

- à M. le D^r *Daguet*, à Neuchâtel, tout ce qui se rapporte à la rédaction générale, ainsi que les livres, revues, journaux, etc.
- à M. *A. Jaquet*, maître secondaire, à Porrentruy, ce qui concerne la partie pratique, et particulièrement à M. *F. Allemant*, maître à l'École modèle, à Porrentruy, les communications relatives à la langue française.
- à M. *C. Colliat*, instituteur à Porrentruy, ce qui concerne les abonnements et l'expédition du journal.

GÉRANCE

M. **C. Colliat**, instituteur à Porrentruy (Jura bernois).

Comité central. VAUD : MM. *Colomb, Mutrux, Hermenjat, Roux* et *Tharin*. — NEUCHÂTEL : MM. *Villommet, Miéville* et *Sauser*. — GENÈVE : MM. *Charrey, Dussaud* et *Thorens*. — JURA BERNOIS : MM. *Schaffter* et *Mercerat*. — FRIBOURG : M. *Ducotterd*. — VALAIS : M. *Bruttin*. — SUISSE ALLEMANDE : M. *Gunzinger*.

Comité directeur : MM. *G. Breuleux*, directeur de l'École normale de Porrentruy, président. — *E. Meyer*, recteur de l'École cantonale de Porrentruy, vice-président. — *G. Schaller*, inspecteur d'écoles, secrétaire. — *A. Jaquet*, maître secondaire, à Porrentruy, sous-rédacteur. — *C. Colliat*, instituteur, à Porrentruy, trésorier.

Suppléants : MM. *F. Allemant*, maître à l'École modèle de Porrentruy. — *A. Auberson*, maître à l'École normale de Porrentruy. — *F. Guélat*, instituteur à Bure (Jura bernois).

ANNONCES

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité

HAASENSTEIN & VOGLER, à Genève RUE DES MOULINS
ET QUAI DE L'ILE

Porrentruy, St-Imier, Delémont, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, etc., etc.

PORRENTROY

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE VICTOR MICHEL

1886

GÉRANCE DE L'ÉDUCATEUR

Nous prions nos abonnés de l'étranger de vouloir bien nous envoyer, sans retard, le montant du prix de leur abonnement pour 1886, *mandat de poste de 6 fr. à l'adresse de M. Colliat, instituteur, gérant de l'Éducateur, Porrentruy, Jura bernois (Suisse).*

Reçu le prix d'abonnement pour 1886 (6 fr.) de :

M. Armand Cassagne, Paris; M. C. Tommasi, Caire, (Égypte); M. Philarète Musta (Hongrie); Miss Mary Gylam, Amérique du Nord; Cercle pédagogique à Constantine (Algérie); M^{lle} Villommet, Ladevèze, Tarn (France); M. Khorène Stépané, archimandrite arménien, Caucase; M. Camus, inspecteur, Amiens (France).

CAISSE MUTUELLE.

Reçu avec remerciements de : M. C. Tommasi, Caire (Égypte), 1 fr. 50; de M^{lle} Villommet, Ladevèze (France), 1 fr.

CAISSE MUTUELLE DE SECOURS

Les abonnés à l'*Éducateur* qui ne sont pas encore membres de la **Caisse mutuelle de secours**, et qui désirent faire partie de cette bienfaisante institution, sont instamment priés de retourner **de suite**, au gérant de la Société, le bulletin joint au numéro du 15 janvier.

Un grand nombre d'abonnés nous ayant demandé les statuts de la *Caisse mutuelle* ou des renseignements divers sur son organisation, il leur sera donné satisfaction dans un des prochains numéros de l'*Éducateur*.